

BAKOM	
02. APR. 2012	
Reg. Nr.	
DIR	
BO	
RTV	/
IT	
TC	
AT	
LM	

Office fédéral de la communication  
OFCOM  
Rue de l'Avenir 44  
Case postale  
2501 Bienne

Sierre, le 30 mars 2012

### Prise de position concernant la proposition de modification de l'Ordonnance sur la radio et la télévision

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons à votre courrier du 16 février dernier concernant le sujet mentionné ci-dessus. Nous vous remercions pour cette consultation pour laquelle nous avons l'avantage de vous adresser notre prise de position.

Canal9 / Kanal9 salue la mise en révision rapide de l'ORTV et la future révision qui s'annonce de la LRTV. Sur le principe de fond, nous adhérons aux deux idées émises dans votre consultation (augmentation du taux de couverture et abandon programmé de la diffusion analogique) et les acceptons avec le souhait d'intégrer les améliorations stipulées ci-dessous :

- **Taux de couverture** : notre chaîne bénéficie déjà du taux de couverture de 70% et la valeur ajoutée de cette révision n'est pas réellement profitable pour notre télévision. Nous recommandons d'introduire la possibilité d'un taux de couverture supplémentaire pour soutenir financièrement les télévisions régionales ayant des contraintes fortes sur leurs ressources financières (production complexe liée au bilinguisme, faible potentiel commercial, besoins conséquents en investissements, zone de couverture large et compliquée, etc.).
- **Abandon de la diffusion analogique** : il s'agit de privilégier à l'avenir une diffusion exclusivement numérique mais avec un accompagnement de cette mise en œuvre. Nous rejoignons la prise de position de TéléSuisse pour une interruption de l'analogique de manière synchronisée avec la SSR. Il nous paraît cependant important d'accompagner ce changement avec une campagne d'information nationale, orchestrée avec les télévisions régionales et les téléseaux, et financée par le biais de l'OFCOM. En effet, le risque existe pour que des foyers se retrouvent privés d'accès à la télévision lors d'un tel changement. Le cas échéant, un soutien public à des investissements serait nécessaire afin de favoriser l'accès au signal numérique (aide à l'acquisition de décodeurs, octroi de concession et financement de système de diffusion TNT).

Nous nous permettons d'attirer votre attention d'une manière générale sur les besoins importants pour notre télévision régionale. Nous œuvrons dans une situation de marché difficile, liée au traitement du bilinguisme, à la couverture d'une zone géographique importante et à la faible densité de la population. Vu que le potentiel commercial est très faible et que le renouvellement technologique est important et hautement nécessaire, il est impératif de pouvoir compter sur un soutien et des aides financières adaptées à notre situation spécifique.

Nous vous remercions pour l'attention portée à notre courrier et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

**Canal9 / Kanal9**

Olivier Dumas

Vincent Bornet

Président

Directeur